

# LE DOMAINE DU VILLAGE

RÉSIDENCE PPE

Pully - VD

## Maîtres de l'ouvrage

SI NORIMMOB B SA  
Route de Prilly 23  
1023 Crissier

De Rham & Cie SA  
Avenue Mon-Repos 14  
1005 Lausanne

## Entreprise générale

Norwood SA  
Route de Prilly 23  
1023 Crissier

Chef de projet:  
Cédric Studer

## Architecte

David Weibel Architecte  
Avenue de Rumine 20  
1005 Lausanne

## Ingénieurs civils

Perret-Gentil+Rey & Associés SA  
Chemin de Pré-Fleuré 6  
1006 Lausanne

## Bureaux techniques

Géotechnique:  
De Cérenville géotechnique SA  
Avenue de Châtelaine 43  
1203 Genève

Architecte paysagiste:  
Paysagession SA  
Rue de la Louve 12  
1003 Lausanne

## Géomètre

Renaud et Burnand SA  
Chemin du Devin 51  
1012 Lausanne

## Coordonnées

Av. Samson-Reymondin 19 D/E/F  
1009 Pully

Conception 2011

Réalisation 2011 - 2012



## SITUATION

**Intégration au Bourg.** A l'entrée du vieux Bourg de Pully, la parcelle de 2'560 m<sup>2</sup> est proche du centre, des commerces comme de la gare et bénéficie d'une vue imprenable sur le lac et les Alpes.

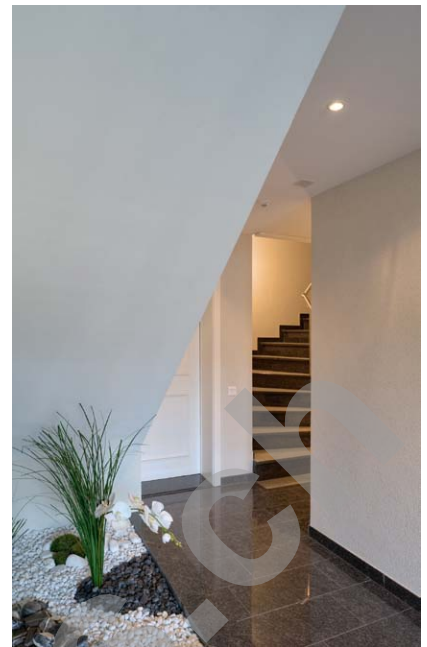
Outre la gestion de la pente ouest-est, la proximité de la voie ferrée constitue une contrainte, tant en terme de concept architectural et de protection phonique que de terrassements. L'ouvrage doit par ailleurs s'intégrer à l'architecture traditionnelle voisine et respecter les règles du plan de quartier relatives à l'implantation et à la volumétrie.

## PROJET

**Une architecture vivante et rythmée.** La première idée forte, chaleureusement accueillie par la Commune, concerne le traitement de l'interface entre la résidence et son environnement immédiat. En dotant les jardins privatifs d'escaliers et portails ouvrant sur l'avenue Samson-Reymondin, le projet donne mouvement et vie à cette zone frontière.

Le traitement des jardins en décrochés, le mur de soutènement percé par les escaliers et surmonté d'un simple treillis, proposent une bonne circulation visuelle entre parties publique et privée.





Saine interrelation confirmée par l'ouverture d'un cheminement piétonnier qui, depuis l'arrière du bâtiment, donne un double accès vers le Bourg et vers le bas sur l'avenue.

L'orientation clé du projet, qu'expriment la ligne extérieure du bâtiment comme les répartitions et surfaces des logements, tient en trois mots: rythme, animation, variété. L'ambition, pour cet immeuble de haut standing, est en effet de proposer aux futurs preneurs une offre aussi large que différenciée. Soit des typologies allant du 2<sup>1/2</sup> au 6<sup>1/2</sup> pièces en passant par les duplex et les combles avec mezzanine; et le concept d'appartements imbriqués, pour certains, et qui tous bénéficient d'une organisation des espaces spécifique, pensée et dessinée hors de tout tracé conventionnel.

Cette même créativité se manifeste à l'extérieur. Côté voie ferrée et sur les pignons, où le besoin de protection phonique a dicté le choix d'ouvertures réduites, le rythme repose à la fois sur leur long format vertical et sur la régularité de leur implantation, clin d'œil aux wagons d'un train. Côté sud, l'immeuble déploie sa façade vivante, animée par une composition asymétrique et translattée des différents éléments. L'impression de mouvement est créée tant par les décrochements entre les balcons que par les imbrications aléatoires des jardins d'hiver conçus comme des boîtes de verre serties

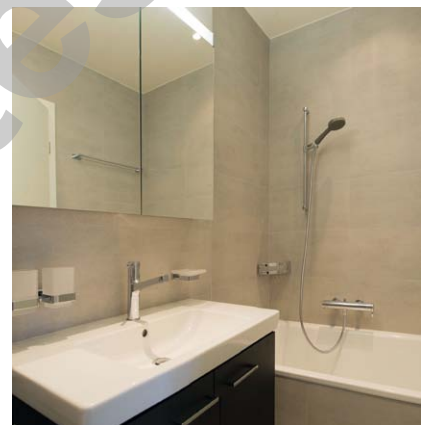
dans le bois, leurs toitures-terrasses constituant autant de jardins suspendus.

A noter aussi: l'impact réduit des toitures à double-pan, par absence d'avant-toit, qui contribue à la pureté de la ligne et à l'image contemporaine de l'ensemble; mais aussi la manière dont le projet s'est approprié l'obligation dictée par le PPA de rompre, dès le 2<sup>ème</sup> étage, la continuité du bâtiment - d'où la percée d'une terrasse centrale et traversante d'une centaine de m<sup>2</sup>, aire imaginée et paysagée avec pergolas, jardin sur l'arrière et espace-à-manger ouvert sur l'avant, pour une animation optimale du volume.

Conçus et dessinés, comme la terrasse centrale, avec un architecte paysager, les 1'700 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs sont agrémentés d'arbustes indigènes. Avec ses 85 m<sup>2</sup> de panneaux solaires, ses échangeurs de chaleur par appartement et son triple vitrage phonique à l'arrière et sur les pignons, le bâtiment répond par ailleurs aux exigences Minergie.

#### CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	2'561 m <sup>2</sup>
Surface brute de planchers	:	2'635 m <sup>2</sup>
Emprise au rez	:	808 m <sup>2</sup>
Volume SIA	:	14'900 m <sup>3</sup>
Nombre d'appartements	:	22
Abri PC	:	51 pl.



## entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Gros-œuvre Maçonnerie - Béton armé  
**PIZZERA-POLETTI SA**  
1020 Renens

Isolation périphérique  
**DI GREGORIO Domenico**  
1024 Ecublens

Etanchéité - Isolation - Ferblanterie  
**BELET Patrick & Cie**  
1009 Pully

Fenêtres  
**EGOKIEFER SA**  
1844 Villeneuve

Stores - Toiles  
**SCHENKER Stores SA**  
1023 Crissier

Installations électriques  
**ADELEC AEBISCHER & DERUNGS SA**  
1012 Lausanne

Chauffage  
**MONNIER Chauffage SA**  
1009 Pully

Ventilation  
**VUICHARD Ventilation**  
1005 Lausanne

Installations sanitaires  
**MAYOR & Cie SA**  
1009 Pully

Serrurerie  
**PILLOUD R. SA**  
1618 Châtel-St-Denis

Ascenseur  
**SCHINDLER Ascenseurs SA**  
1030 Bussigny-près-Lausanne

Chapes  
**LAIK SA**  
1072 Forel

Carrelages  
**GRISONI Carrelages Sàrl**  
1800 Vevey

Carrelages  
**CALOZ René Carrelage**  
1033 Cheseaux

Carrelages  
**GECARO SA**  
1350 Orbe

Parquet  
**PROPRE EN ORDRE SA**  
1009 Pully

Parquet  
**REICHENBACH SA**  
1131 Tolochenaz

Plâtrerie - Peinture  
**DUCA SA**  
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

Armoires  
**ALPNACH SA**  
1022 Chavannes-près-Renens

Portes  
**NORBA SA**  
1610 Oron-la-Ville

Cuisines  
**KuCHena**  
1004 Lausanne

Cuisines  
**AGECAB Sàrl**  
1008 Prilly

Cuisines  
**LÉMAN CUISINES Sàrl**  
1110 Morges

Machines laver-sécher  
**LE TOP DU MÉNAGER**  
1004 Lausanne